



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

l'IRIS
THÉÂTRE



VERS LE MÉTIER DE COMÉDIEN·NE

3^E CYCLE RENFORCÉ - PPES (Parcours
Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

Concours d'entrée THÉÂTRE

Département art dramatique ENM / Théâtre de l'Iris

5 et 6 juillet 2021

Dépôt des candidatures
avant le 15 juin

Informations : 04 78 68 86 49
www.theatredeliris.fr

À partir de la rentrée 2021/22, le cursus théâtre devient : 3^e cycle renforcé / PPES – Parcours Préparatoire à l'Enseignement Supérieur.

Une audition d'orientation à l'entrée en 3^e cycle renforcé / PPES permet aux personnes admises d'intégrer soit le PPES en 1^{ère} année (PPES 1) soit le 3^e cycle renforcé 1^{ère} année, suivant leur projet artistique et les préconisations du jury.

Le PPES se déroule sur 2 ans.

Le cursus 3^e cycle renforcé se déroule sur 3 ans.

Les 2 parcours permettent l'obtention du DET (Diplôme d'Études Théâtrales).

À l'issue de la 1^{ère} année en 3^e cycle renforcé, sur proposition de l'équipe pédagogique, et sous réserve de réussite au concours d'entrée, l'élève peut être admis-e en PPES 1 (ou PPES 2 sur avis du jury).

À l'issue des 2 ans de formation en PPES et sur proposition de l'équipe pédagogique, l'étudiant-e peut rejoindre une 3^e année de 3^e cycle renforcé **pour présenter les épreuves du DET le cas échéant.**

Les enseignements des PPES et du 3^e cycle renforcé sont communs.

Contenu de la formation

Cette formation propose :

- Un approfondissement des acquis (interprétation, mise en scène, improvisation, techniques corporelles)
- Un accompagnement dans la construction de projets artistiques personnels (dramaturgie, écriture)
- Des stages et des rencontres avec des équipes artistiques (Théâtre de l'Iris, TNP...) et des artistes invités (auteur.trice.s, metteur.se.s en scène...)
- Chant, danse, formation musicale, tai chi chuan, connaissance du corps et théories chinoises de l'énergie
- Des temps dédiés à la préparation aux concours d'entrée à l'enseignement supérieur

23h hebdomadaires

Accès : à partir de 18 ans (au 1^{er} septembre 2021) et sans limite d'âge

Pré-requis : justifier d'au moins 2 années de formation théâtrale à raison de 5h hebdomadaires de pratique dans un conservatoire ou une école de théâtre (niveau fin 2^e cycle)

Possibilité de bourses CROUS sous conditions pour les étudiant-e-s bachelier-ère-s en PPES (limite d'âge 28 ans)
Possibilité de bourses DRAC sous conditions pour les non bachelier-ère-s et le 3^e cycle renforcé

Candidature

jusqu'au 15 juin :

Dossier disponible sur www.theatredeliris.fr
ou adressé sur demande au :
04 78 68 86 49,

à retourner avant le 15 juin 2021

au Théâtre de l'Iris.

Dans ce dossier, le-la candidat-e doit
présenter son parcours, ses connaissances
et son projet.



Modalités d'admission

AUDITIONS / CONCOURS D'ENTRÉE
3^e cycle renforcé - PPES

les 5 et 6 juillet 2021 au Théâtre de l'Iris

Admissibilité le 5 juillet :

Après étude du dossier, le-la candidat-e retenu-e recevra
une convocation à l'audition par courriel.

Épreuve d'admissibilité :

- Une proposition théâtrale libre et personnelle ne dépassant pas 3 minutes (création / construction / invention)
- 2 scènes au choix du-de la candidat-e (pas de monologue). L'une dans un répertoire antérieur à 1950 et l'autre postérieure à 1950. Les scènes ne devront pas dépasser 3 minutes.
- Un entretien individuel aura lieu avec le jury pour les candidat-e-s retenu-e-s pour l'admission.

Admission le 6 juillet :

Le-la candidat-e admissible participe à une journée de
stage (travail collectif / technique physique / improvisation / travail de lecture).

Les résultats d'admission seront communiqués à l'issue
des auditions.

Les auditions pour le concours d'entrée en 3^e cycle renforcé / PPES se dérouleront selon les contraintes sanitaires en vigueur au mois de juillet 2021.





Les dates à retenir :

Candidatures :

Date limite envoi candidature : 15 juin

Auditions

Admissibilité : 5 juillet

Admission : 6 juillet

Résultats audition : 6 juillet

Accès à partir de 18 ans (au 1^{er} septembre 2021) et sans limite d'âge

EN SAVOIR PLUS :

Calendrier, modalités d'accès et contenu des cours

www.theatredeliris.fr / 04 78 68 86 49 / information@theatredeliris.fr

www.enm-villeurbanne.fr / 04 78 68 77 99 / scolarite@enm-villeurbanne.fr

THÉÂTRE DE L'IRIS : 331 rue F. de Pressensé 69100 Villeurbanne

ENM de Villeurbanne : 46 cours de la République 69100 Villeurbanne